

SÉNAT

Le jeudi 14 novembre 1867

Son Honneur le Président occupe le fauteuil à 3 heures.

Affaires courantes et pétitions

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

L'honorable M. McClellan demande au gouvernement s'il est vrai que les deux sénateurs du Nouveau-Brunswick refusent d'occuper leur siège au Sénat, et si oui, les postes sont-ils comblés, et par qui?

L'honorable M. Campbell répond qu'il y a deux vacances à suppléer pour le Nouveau-Brunswick et qu'on est sur le point de le faire.

COMPTE RENDU DES DÉBATS

La discussion générale reprend sur la motion de l'honorable M. Wilmot pour qu'un comité fasse enquête sur le coût du compte rendu et de la publication des débats du Sénat. Certains sénateurs voient d'un bon œil la création de ce comité, d'autres préfèrent que le comité des dépenses imprévues étudie la question, et de l'avis unanime du Sénat la

motion est modifiée pour que la question soit déferée au comité. Elle est mise aux voix et adoptée.

SERVICE POSTAL DANS LES BASSES PROVINCES

L'honorable M. Steeves annonce qu'il demandera le lendemain au ministre des Postes si le courrier est expédié chaque jour d'Ottawa à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, sinon combien de fois par semaine l'achemine-t-on et quel parcours emprunte-t-on.

L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE

L'honorable M. Campbell propose l'adresse en réponse au discours du trône de Son Excellence et le prie de communiquer au Sénat toutes les directives royales qu'il reçoit en ce qui a trait à l'adoption des projets de loi par le Parlement.

L'honorable représentant déclare qu'il est souhaitable de recevoir ces directives ainsi que l'Acte d'Union, publié avec la nouvelle édition du Règlement du Sénat. Adopté.

La séance est levée.
